

Association des Usagers du Port de Barfleur (AUPB)

Pour cause de coronavirus, l'année 2020 ne s'est pas déroulée comme prévu : l'assemblée générale du 22 mars a dû être reportée au 22 août, le vide grenier de juillet a été supprimé et seul un concours de pêche sur les quatre prévus, a pu être organisé. Les concours de mai et juin ont été annulés pour cause de confinement, celui d'août pour cause de mauvais temps.

2020 a malgré tout vu l'agrandissement du parc à annexes avec mise en place d'un règlement et d'une gestion de celui-ci sous le contrôle de trois membres de l'association.

La pêche de plaisance reste très réglementée avec notamment une autorisation de prise de bars, en 2020, limitée à deux unités par pêcheur et par jour.

En 2021 sont normalement prévus :

- quatre concours de pêche (mai, juin, juillet et août) ouverts à des pratiquants non adhérents à l'AUPB,
- un vide-grenier fixé au 18 juillet (sous condition d'évolution des règles sanitaires).

Gilbert Hamelin Président †
